

# L'intervention auprès des pères. Les leçons d'un projet d'apprentissage en matière de soins et d'éducation des enfants de 0 à 3 ans

par

*Yves Nadon, t.s.*

CLSC Olivier-Guimond

*Germain Dulac, Ph. D.*

Chercheur invité

CRI-VIF

École de service social

Université de Montréal

Research results on the discourse of fathers engaged in parenting their young children in Montreal area.

Résultats d'une recherche portant sur le discours de pères impliqués dans les soins à l'égard de leurs nourrissons dans la région de Montréal.

## Le contexte

Les dernières décennies ont été marquées de transformations importantes dans le domaine familial. Le paysage a été bouleversé par la baisse dramatique du taux de fécondité, les ruptures et les recompositions familiales, ainsi que par la réorganisation et la redéfinition des rôles parentaux. Fortement sollicité, l'État s'est fait tour à tour protecteur et gestionnaire afin de parer aux risques induits par les changements familiaux tant pour jeunes que les plus âgés de ses membres. Ainsi, les politiques sociales et familiales proposent une panoplie de mesures d'aide ou de soutien dirigées vers les membres de la famille : pères, mères, enfants (Dandurand, Lefebvre et Lamoureux, 1998).

Comme d'autres, Dulac (1998a) a montré que l'instabilité conjugale, l'augmentation des séparations et des divorces a tendance à fragiliser les liens entre le père et l'enfant tant du point de vue économique qu'affectif. Ce constat n'est pas sans conséquence sur le développement de politiques sociales et familiales visant à sécuriser les liens entre le père et l'enfant. Que l'on pense à la perception automatique des pensions alimentaires qui assure au parent gardien et à

l'enfant une certaine sécurité financière. Mais récemment l'État s'est aussi engagé dans le processus de sécurisation ou de consolidation des liens affectifs et d'intendance tant dans les familles intactes qu'éclatées. On incite plus directement les pères à s'engager dans la vie domestique et parentale, engagement rendu nécessaire en raison de la participation croissante des femmes à l'emploi, entraînant une réorganisation et une redéfinition des rôles parentaux.

Dans ce contexte familial mouvant, la communauté scientifique, les décideurs politiques et les intervenants s'entendent pour valoriser le rôle du père même quand celui-ci est limité (Gregory et Milner, 2004). Pour soutenir le père et lui permettre de s'engager auprès de l'enfant, les pouvoirs publics créent des dispositifs où le père devient une cible de choix d'interventions socio-éducatives. Le Québec, comme la Suède et les Pays-Bas, compte parmi les pays les plus proactifs pour leurs politiques sociales en faveur des pères (Hobson, 2002; Bolté, Devault, St-Denis et Gaudet, 2002).

Selon les Priorités nationales en santé publique du gouvernement québécois 1997-2002, il est attendu que les programmes dans le domaine de la périnatalité et de la petite enfance incluent systématiquement un volet sur la valorisation du rôle des pères et sur l'engagement de ceux-ci (Québec, 1997 : 39). Aussi, le Québec favorise le développement de propositions de formation des pères pour étayer leurs compétences éducatives, psychologiques, juridiques et sociales dans l'exercice de ce rôle. À ce chapitre, il est intéressant de noter que plus de 50 % des projets canadiens d'interventions auprès de pères se situent au Québec (Bolté et al., 2002).

Quoique le père soit une cible de choix d'interventions socio-éducatives, on ne peut écarter deux choses importantes. La première est que ces pères sont aussi des travailleurs. Ainsi, les efforts visant à une plus grande présence dans la sphère privée peuvent entrer en contradiction avec les exigences de la sphère

publique. C'est-à-dire que l'engagement paternel entre en contradiction avec l'engagement au travail. Ici le père devra vivre les affres de la conciliation des responsabilités familiales et de celles du travail et sera confronté aux obstacles organisationnels qui l'empêchent de concilier ses deux aspects de la vie d'aujourd'hui, comme Dulac, (1998) l'a montré précédemment.

La seconde est que, derrière le père, il y a un homme qui a intégré les codes et les attributs de la masculinité. À ce chapitre, il est donc particulièrement important de préciser que, dans le cadre de l'intervention sociale, les hommes constituent une clientèle ayant des caractéristiques intrinsèques. La littérature est presque unanime à dire que cette clientèle ne demande pas d'aide ou le fait lorsque leur situation est passablement dégradée (Dulac, 2001), qu'elle ne persévère pas dans le traitement (Rondeau, Brochu, Lemire et Brodeur, 1999) et qu'il faut des modèles adaptés aux hommes plus traditionnels (Tremblay, 1996).

### Le projet

C'est dans ce cadre que nous avons expérimenté pendant cinq ans un programme d'activités pères-enfants sur le territoire de Mercier-Ouest. Malgré la difficulté d'entrer en contact avec les hommes et de les intéresser à des programmes de soins et d'éducation, nous avons toujours persisté dans nos démarches de promotion et de sollicitation.

Dès le départ, les hommes que nous avons rencontrés au CLSC dans le cadre des cours prénataux parlaient de leur engagement auprès de leur enfant et leurs propos laissaient croire à des changements significatifs de mentalité dans la culture parentale des hommes. Surpris, mais aussi curieux et même incrédules, faut-il l'avouer, il nous apparaissait alors important, après une décennie de promotion sur l'engagement paternel (Dulac, 2005), de vérifier auprès des jeunes pères leur compréhension et leur pratique de l'engagement paternel, avant de proposer d'autres manières de faire ou de penser. De plus, nous espérions que cette démarche nous permettrait aussi de comprendre l'étendue des apprentissages que font les hommes qui participent aux programmes de soins et d'éducation auprès des enfants de zéro à deux ans.

### La démarche

L'étude a été faite auprès d'une population de pères (n = 18) qui ont participé aux cours prénataux de 1999-2000 et de 2000-2001 au CLSC Olivier-Guimond. Les 18 pères étaient âgés de 20 à 40 ans, leur revenu médian était de 40 000 \$ et ils avaient une scolarité qui s'échelonnait de 12 à 20 ans. La presque totalité des pères en était à leur premier enfant. Les participants ont été soumis à une double collecte de données. Ils ont répondu à des questionnaires individuels et ont participé à une entrevue de groupe (*focus group*). Le questionnaire individuel s'inspirait du guide pratique pour les parents, *Mieux vivre avec son enfant*, produit par l'Institut national de santé publique du Québec (Doré, 2000) et a été rempli individuellement deux ans après la fin des cours prénataux. Les entrevues de groupe faites aussi au même moment portaient sur les apprentissages et l'engagement paternel. Nous avons tenu quatre entrevues de groupe de trois à huit pères (selon leur disponibilité) au mois d'avril 2003. Chaque entrevue a duré une heure trente, nous avons enregistré les rencontres avec un appareil vidéo. Nous avons transcrit les données à des fins d'analyse et pour validation méthodologique de la démarche sur les apprentissages effectués par les pères.

Les objectifs de cette recherche sont les suivants : soutenir l'engagement paternel par des activités appropriées; augmenter la réponse des pères en matière de soins et d'éducation aux enfants; questionner les pères sur les apprentissages en matière de soins et d'éducation aux enfants de 0 à 2 ans et disposer de pistes d'interventions concrètes pour favoriser des pratiques qui font davantage de place aux pères et aux hommes. Incidemment, nous étions inspirés par les travaux sur les demandes d'aide des hommes qui montrent que les hommes considèrent qu'ils n'ont pas besoin de services spécifiques ou spécialisés pour parfaire leurs apprentissages concernant les soins et l'éducation de leurs enfants (Dulac, 2001).

Cette étude comporte certaines limites. Comme toute étude élaborée à partir de données qualitatives, la généralisation des résultats de recherche est hasardeuse. Ensuite, il convient de s'entendre sur le fait que les données concernant le comportement des pères avec leurs enfants

n'ont pas été observées directement. C'est pourquoi la discussion des résultats de la recherche soulève tant de questions à propos de la place des discours sur l'engagement paternel et des programmes d'intervention auprès des pères; particulièrement en ce qui a trait aux mécanismes de régulation sociale.

### Les résultats au questionnaire

Le questionnaire distribué aux pères portait sur une dizaine d'activités parentales quotidiennes (voir ci-dessous). Nous avons analysé les réponses des questionnaires selon l'âge et la

scolarité des pères et l'âge des enfants, notamment pour vérifier l'existence de différence de perception des rôles, les conceptions actuelles de l'engagement paternel et les apprentissages en tenant compte de ces variables.

Un premier constat concerne les activités parentales. Les analyses montrent que la majorité des participants à cette étude s'occupe des soins et de l'éducation de leur enfant sur une base quotidienne. Un seul père ne le fait que les fins de semaine en raison d'une garde de fin de semaine.

### Le questionnaire

#### Les apprentissages des hommes en matière de soins et d'éducation aux enfants de 0 à 3 ans

1. AVEZ-VOUS	Oui	Non	Au quotidien	Fin de semaine	Quelques fois par semaine	Quelques fois les fins de semaine
1. Pris le bébé pour le faire boire?						
le jour?						
la nuit?						
2. Aidé le bébé à tenir son biberon?						
sa cuillère?						
à se tenir debout?						
3. Changé le bébé d'endroit?						
4. Changé le bébé lorsqu'il était souillé?						
5. Fait prendre un bain?						
6. Parlé au bébé pendant son bain?						
son repas?						
7. Réagi lorsqu'il émet des sons? (gazouillis, pleurs, etc.)						
8. Joué avec le bébé en l'habillant et en le déshabillant?						
9. Aidé le bébé à faire ses premiers pas?						
10. Lui avez-vous appris le danger dans les marches, les prises électriques, etc.?						
11. Est-ce que vous stimulez le bébé en le touchant?						
le tournant sur le côté?						
lui faisant suivre un objet?						
lui manifestant du plaisir (sourire)?						
le regardant marcher?						
ramper?						
rire?						
le caressant?						
l'embrassant?						

L'âge du père ( $\pm 30$  ans) ne semble pas faire de différence. Cela nous a surpris car nous supposions une moindre implication des hommes plus âgés alors que nous retrouvons une pratique commune dans les deux groupes d'âge. Lorsqu'il y a des différences de nombre et de fréquence des activités, elles correspondent à des ententes prises par le couple en regard des horaires, de l'occupation du père et de la mère.

En revanche, l'âge des enfants semble être une variable qui a une certaine influence, mais la différence est remarquable surtout en ce qui concerne l'allaitement/biberon, les apprentissages de base de l'enfant, comme tenir la cuillère, et la disponibilité du père le jour, le soir et la nuit à assurer les soins de base. On doit comprendre que les différences que l'on remarque vont de pair notamment avec le stade de développement de l'enfant et son autonomie relative dans des activités comme tenir sa cuillère, marcher ou ramper. Elles ne correspondent pas à un moindre engagement de la part du père. Au contraire, la motivation à se faire père engagé se maintient dans le temps à mesure où l'enfant avance en âge et peut effectuer un plus grand nombre d'activités.

Ainsi, nous retrouvons une augmentation de la présence des pères dans les activités de soins et d'apprentissage selon l'âge des enfants. Une plus grande constance des activités est constatée chez les pères dont les enfants sont âgés de plus de deux ans. La grande différence tient à l'allaitement maternel des très jeunes enfants, activité qui « exclut » le père *de facto*.

Notons que l'âge de l'enfant est aussi un facteur de convergence en matière de soins, prévisible de la prise en charge en matière d'éducation dans cette logique développementale. Plus l'enfant avance en âge et plus d'occasions s'offrent aux couples de s'occuper de ce dernier lors d'activités d'apprentissage comme la marche, l'éducation au danger. La dynamique conjugale et l'organisation du travail/famille sont aussi à l'origine du type de division des tâches que le couple va choisir aux différents stades de croissance de l'enfant.

Enfin, mentionnons qu'il n'y a pas de différence notable chez les pères engagés selon qu'ils ont terminé ou non le collégial (*cut point*). Cette variable ne semble pas être un facteur de l'engagement paternel. Nous ne pouvons donc

pas dire que les hommes plus instruits sont davantage impliqués auprès de leurs enfants.

### Ce qu'en disent les pères : les entretiens de groupe

Les entretiens de groupe permettent aux pères de s'exprimer plus en détail sur les variations de fréquence des tâches de soins et sur leur disponibilité d'exercer certaines activités. Un père commentera que son travail ne lui permet pas de participer aux soins de son enfant durant la semaine, partant très tôt le matin et revenant tard en fin d'après-midi et souvent en début de soirée. Ce même père nous dira qu'il prend la relève la fin de semaine. Pour d'autres pères, ils se reprendront le soir.

« ... j'essaie de participer le plus possible parce que je ne veux pas rester en plan, le soir c'est mon chiffre parce que je travaille le jour, on alterne, ma blonde allaite, je change les couches, le soir, je lui donne le plus de ma disponibilité... je n'ai pas arrêté de travailler, la nuit c'est moi qui me levais durant les 11 premiers mois, donc le soir, c'était moi qui m'en occupais du bébé, elle se relaxait. »

« ... Moi je dirai que je l'ai plus le soir et la fin de semaine. Je n'ai pas la chance d'avoir un congé parental en entreprise privée, bon. Souvent ma blonde s'en occupe le jour, le soir quand j'arrive, c'est moi qui donne le repas du soir, j'arrive et je donne le repas, je joue avec, après le repas. »

Deux pères se sont engagés plus tardivement parce que leur femme occupe toute l'avant-scène et demeure à la maison.

« ... Nous le voulions beaucoup cet enfant... ma femme m'avait averti qu'elle voulait s'en occuper beaucoup, alors moi j'ai attendu... Ma femme, c'était son premier. Elle voulait beaucoup être avec. Alors j'ai attendu. »

Nous avons dit précédemment qu'il y avait certaines différences relatives à l'éducation des enfants dans des gestes comme la cuillère, apprendre à marcher. Ces différences s'expliquent par l'âge de l'enfant. Si l'enfant n'est pas en âge de tenir sa cuillère, de se tenir debout, le père aura inscrit qu'il ne le fait pas. Si la mère allaite, le père aura inscrit qu'il ne donne pas le biberon ou si c'est une activité privilégiée.

« ... Le fait qu'elle ait allaité, j'étais un peu à l'écart de ça. Dans les autres tâches, il n'y a rien d'attitré à l'un plus qu'à l'autre... maintenant un peu plus parce qu'elle est en congé de maternité, mais je suis convaincu que lorsqu'elle va commencer à travailler, il n'y a pas de tâches qui sont plus à elle qu'à moi... on a commencé à alterner la fin de semaine de façon à donner une chance à chacun de se reposer.

... le bain, c'est ma blonde qui s'en occupe parce que bon pour certaine raison ça va plus vite... »

Certains hommes auront plus de difficulté dans les ajustements concernant les soins à l'enfant; un père dira que sa femme chapeaute le travail et l'autre nous dit que sa femme assure le contrôle. Ces pères diront qu'ils sont demeurés disponibles et que le retour de leur conjointe au travail leur a permis de s'engager facilement auprès de l'enfant.

« ... Ma femme travaille de soir et moi de jour, alors j'ai l'enfant toutes les fins de la journée... après son congé de maternité, c'était à mon tour d'en prendre un alors j'ai la petite... »

### L'âge des enfants

Nous constatons une continuité dans l'engagement paternel en matière de soins et d'apprentissage auprès des enfants âgés de moins ou de plus de deux ans. Les hommes nous diront qu'ils ont du plaisir à le faire, le tout ponctué d'anecdotes illustrant les différences dans leur rapport à l'enfant aux différents stades de développement de celui-ci. Leurs décisions de s'impliquer auprès du nourrisson leur permettent d'apprendre rapidement de leur expérience.

« ... Moi je pense que plus on s'implique, plus on développe aussi cette habitude, cette facilité. Ça coule de source comme si c'était 1 mois, 2 mois, c'est hésitant. À 6 mois, il y a plus de maîtrise... mais moi j'essaie de m'impliquer chaque soir... on sait ce qui est efficace ou pas... je suis resté un an avec le bébé, après le congé de maternité de ma femme... c'est une décision que l'on a prise, j'étais là, pis ma femme a eu une césarienne, alors c'est moi qui me lève et encore aujourd'hui, je m'occupe de la petite. »

### La scolarité des pères

Comme nous l'avons mentionné précédemment, le capital scolaire n'est pas apparu comme déterminant de l'engagement paternel. Il n'y a pas non plus de rapport entre la scolarité et les connaissances instrumentales nécessaires au métier de parent. Peu d'hommes ont acquis des connaissances théoriques et pratiques avant la naissance de leur enfant. Très peu d'hommes lisent sur le sujet pour se doter de connaissances. En revanche, tous diront apprendre sur le tas. Leur propos est clair, la culture de la paternité s'acquiert par l'expérimentation, de manière empirique :

« ... Je me suis fait confiance aussi, et le contact s'est fait à partir de là. Avec le peu d'apprentissages que j'avais, j'ai quand même avancé comme père... Moi c'était très limite, je n'ai pas d'expérience si on veut, pratique et théorique. Je l'ai acquis pendant la grossesse donc avant de le faire. Je n'avais pas plus de connaissances théoriques. Je n'avais pas peur, je m'attendais à participer autant que ma femme dans les tâches. OK, pas de connaissances, ni pratique, ni théorique, mais je me sentais prêt à le faire... Moi je parlais de rien. Intuitive probablement, théorique non. »

Apprendre sur le tas relève de l'analogie ouvrière qui, à l'image du travailleur salarié, se qualifie sur le lieu du travail. Cette pratique de qualifications endogènes à la famille assure la reproduction des enfants en même temps qu'elle conforte l'identité masculine populaire, constitutive d'un savoir-faire parental dont le père est propriétaire en soi. Être père offre ainsi une occasion de mettre en pratique le savoir-faire qui lui a été transmis. Le père se définit ainsi comme le légataire d'un *éthos* (manière de percevoir le monde et d'y agir).

Les hommes corroborent le fait que leur apprentissage vient de l'observation et de l'expérience du monde féminin. Ils regardent leur femme, leur mère, leur belle-mère, l'infirmière. Leur savoir-faire est acquis par l'observation des femmes, ce qui leur apporte des connaissances qui les qualifient comme parents. Certes, les savoir-faire s'acquièrent et sont sous la surveillance du féminin, jamais dans un rapport d'impuissance, mais plutôt d'apprenant et de confirmation de leur capacité à paterner.

« ... En voyant faire ma mère, j'ai appris comme ça... J'ai appris en observant ma belle-mère, j'ai regardé ma blonde, ce qu'elle faisait, les cours prénataux, nous, ça nous a aidés à ce niveau-là... J'ai appris beaucoup en regardant faire ma mère et ma femme, j'ai appris sur le tas avec le bébé dans la maison. En regardant faire. Ma femme en savait pas plus que moi... »

Un seul père nous dira qu'il a appris de son père puisque celui-ci assurait les soins et l'éducation à la maison. Sa mère travaillait en soirée.

« ... Nous notre père s'occupait de notre éducation parce que notre mère travaillait de 4 à minuit. C'est notre père qui faisait le souper, qui nous couchait, bon qui s'occupait de nous autres. Ma mère... le soir... n'était pas souvent là... j'ai un bon bagage mais c'est notre père qui nous l'a transmis... »

### **L'appropriation directe expérientielle ou éducative**

Cette étude montre que, pour les hommes, l'art d'être parent s'acquiert « sur le tas » pour reprendre leur expression, de manière empirique, par mimétisme et bénéficie d'un héritage intergénérationnel. On pourrait même parler de générativité. Certes, il n'est pas un mimétisme simpliste, mais l'appropriation d'un savoir-faire hérité et de son adaptation efficace à la culture masculine moderne. Cette expertise acquise valide ainsi les hommes comme parent. Ainsi, la masculinité moderne se confirme-t-elle dans les actions quotidiennes auprès de l'enfant et cela malgré le regard quelquefois inquisiteur de leur conjointe. Ils se construisent à la fois comme homme et parent dans les actions et en fonction de leur potentiel comportemental, relationnel, affectif, etc.

L'expérientiel et le développement de Soi comme père se dit dans des mots simples comme :

« ... Je veux faire les choses à ma façon... parce que la façon de faire était préétablie, mais petit à petit, ma blonde a pris confiance en ce que je faisais... C'était de faire à sa façon, c'est ce que je trouvais important de dire, parce qu'avec nos conjointes, c'est le plus souvent, il peut y avoir des malentendus dans l'interprétation des gestes que l'on pose. Le faire à ma façon avec les erreurs, les

maladresses. (...) l'essentiel, c'est que ça soit bien fait. »

Une fois acquise la certitude que les gestes sont « bien faits », d'aucuns voudraient même que la conjointe reconnaisse le bien-fondé de leur manière de faire au point où elle en adopte le mode d'emploi.

« ... je suis habitué à regarder et à analyser des façons de faire... et je me dis qu'il faut que je le prenne à mon compte... sans nécessairement lui imposer (la mère), elle avait pris ma façon de faire... peut-être elle se rendait compte que ça allait mieux de même... »

Pour la plupart, l'idée de l'engagement est présente avant la naissance de l'enfant et on peut avancer que l'engagement paternel fait partie des acquis culturels communs. Comme le dit un père : « ce serait mal vu aujourd'hui un père qui ne s'occupe pas de son enfant... » Pour ces pères, il semble donc tout à fait commun de répondre aux attentes sociales actuelles. De ce fait, ils valident la présence du père comme un fait qui s'accomplit. Ils sont agissants. Ils s'approprient les possibilités reçues en matière de soins et d'éducation.

« ... L'implication, c'est automatiquement en partant. Qu'elle va faire tout et que je vais demeurer couché, non, ce n'était pas question?... À cet' heur, les deux travaillent. On est obligés de s'occuper du quotidien ensemble... j'avais vraiment le goût et j'avais partagé ça avec ma femme. Pis je pense que c'est ce qu'elle attendait de moi si on parle des soins à l'enfant... je voulais tout faire... je pense que c'est une envie personnelle de bien connaître mon enfant parce que je voulais en prendre soin. Parce que moi ma priorité c'était ma famille... j'avais hâte de prendre soin de l'enfant. J'ai vraiment apprécié parce que je l'ai fait à ma façon... ça ne se dit pas un père qui dit "j'ai gardé mon enfant". Tu n'es pas le gardien de ton enfant. »

L'équilibration du fonctionnement social des hommes du Québec est porteuse de réparation liée à leur histoire, comme le souligne Corneau (1989). Génératif, l'engagement paternel n'est pas seulement imitation, est souvent réparateur, une sorte de rachat d'un père absent ou moins engagé.

« ... on n'apprend pas toujours par l'exemple, on peut apprendre par quelque chose que l'on n'a pas eu, tsé veut dire, que nos parents ont fait des erreurs, de ne pas reprendre l'erreur va nous amener à faire le contraire de ce qu'ils ont fait donc, parce qu'on a vu comment faire, mais on va éviter de faire ce qu'eux ont fait... Ça nous dit pas nécessairement comment faire, mais on ne sait pas quoi faire... Moi je ne voulais pas avoir un enfant sans m'impliquer autant, c'est évident. Je viens d'une famille patriarcale où le père prend beaucoup de place, trop de place même si le crédit revient aux femmes donc pour moi il fallait... il fallait que je m'en occupe. »

Au Québec, l'engagement paternel semble faire consensus et vient aussi répondre aux demandes des femmes en faveur d'un partage plus équitable des responsabilités parentales et des tâches domestiques; l'engagement paternel peut aussi être source de conflits avec la conjointe. En effet, le père peut entrer en conflit avec la mère fusionnelle puisque la culture actuelle l'autorise plus que jamais à s'occuper de son enfant. Socialement, on sollicite davantage les pères, la norme commune valide ceux qui s'occupent de leur enfant, et la loi sanctionne les pères carenciels. De façon générale, la mère accueille avec joie ce changement et recherche la participation du père. La paternité moderne s'appuie donc sur la culture sociale favorisant l'apport du père. Dans l'esprit de plusieurs personnes, la croyance populaire voulant que la mère possède de façon naturelle et instinctive le comportement approprié est encore vivace. Les hommes qui s'engagent font souvent une découverte qui les surprend :

« (...) par son éducation de femme, parce qu'elle est une femme, elle pensait qu'elle en savait plus que moi, je pense que ce qu'on a réalisé moi et ma femme, c'est qu'on partait sur le même pied d'égalité... parce que l'on ne connaissait pas le bébé... parce que l'on en avait jamais eu, parce que l'on en avait jamais eu ensemble... »

Par contre, les commentaires issus de notre étude montrent que, de manière générale, il existe un accord du couple dans les domaines importants concernant l'engagement paternel en matière de soins et d'éducation. Un des facteurs

de réussite de l'engagement paternel serait donc une position très claire de la part des deux parents à cet égard.

Un autre facteur de succès est le degré de satisfaction, lequel serait garant de la poursuite de son engagement auprès de son enfant. Les hommes font état du fait que les renforcements positifs, issus des attitudes d'ouverture de leurs conjointes et de leur environnement au travail, sont facilitants, renforcent leur rôle et offrent beaucoup de satisfaction. Dans de tels cas, les hommes nous disent qu'ils ont tendance à augmenter les comportements agréables et positifs envers l'enfant. Il appert néanmoins que la culture organisationnelle et le milieu du travail demeurent encore, dans bien des cas, un obstacle à la conciliation des responsabilités familiales pour les pères.

« ... dans mon milieu de travail... je me fais dire... demander... si je vis encore avec la mère lorsque le petit a quelque chose. »

À lui seul, ce commentaire est révélateur du fait que la culture organisationnelle et les stéréotypes qui l'accompagnent sont un grand obstacle à un partage équitable des responsabilités familiales et de l'engagement paternel. Gonyea et Googins (1996), de même que Haas et Hwang (1995) affirment qu'en définissant la problématique de conciliation travail/famille comme un problème relevant de la famille et plus particulièrement de la responsabilité des mères, cela permet aux entreprises de bénéficier d'une image progressiste sans se confronter aux enjeux de la discrimination entre les hommes et les femmes sur le marché du travail (voir Dulac, 1998, pour une revue de la littérature exhaustive sur le sujet).

Les mêmes règles qui déterminent la division sexuelle du travail et la séparation des hommes et des femmes dans des univers différents s'appliquent au sein des entreprises : les hommes dominent dans les positions hiérarchiques et contrôlent les postes clés de la production. Ces valeurs sexistes font en sorte que l'on attribue aux hommes les propriétés de rationalité productive et d'insensibilité émotive, aux femmes les propriétés de sensibilité, d'intuition, etc. Ces stéréotypes, propres à la division sexuelle du travail, nuisent à la promotion des femmes dans l'entreprise, mais ces mêmes stéréotypes peuvent aussi nuire aux

hommes qui choisissent d'être plus présents auprès des enfants et qui ont choisi d'avoir des rapports égalitaires.

## Discussion

Les réponses des hommes qui ont participé à notre étude font état d'un engagement des pères en matière de soins auprès de leur nourrisson. Les hommes se mettent rapidement à l'action. Ils sont volontaires et actifs en matière de soins. Ils développent une expertise à partir de leur expérience immédiate en regard de ce qu'ils ont hérité de leur père. Ils actualisent leurs capacités dans l'apprentissage immédiat. Ils sont des hommes agissants dans le sens le plus traditionnel, c'est-à-dire qu'ils se valident dans l'action. Comme nous l'avons montré (Dulac, 2001), ici comme ailleurs, les hommes se reconnaissent dans le faire et se font confiance. Ils se perçoivent compétents, ont le désir d'agir et, par-dessus tout, ont du plaisir à le faire.

Il nous semble que les normes de l'engagement paternel sont bien intégrées par les pères accessibles, disponibles, et leur permettent d'interagir directement avec l'enfant sans la médiation de la mère (Dulac 1998a). Dans notre étude, l'engagement du père n'apparaît pas tributaire de l'âge des pères, de la scolarité des hommes et de l'âge des enfants. La disponibilité du père est déterminée par la facilité à concilier le travail et la famille. L'engagement du père est médiatisé par des activités plus spécialisées comme : l'allaitement, la place occupée par la mère, l'âge des enfants et les intérêts du couple pour une activité particulière. Les différences viennent d'intérêt manifesté dans le couple, d'un souci plus articulé sur certaines tâches par certaines conjointes; d'habitudes acquises lorsqu'ils étaient en couple ou célibataires.

Ce qui est aussi très « masculin », c'est que peu d'hommes s'informent, lisent, se documentent durant la période de la grossesse, mais de façon unanime ils diront que cela n'est pas en contradiction avec le fait qu'ils désiraient s'engager avec l'enfant dès cette période de leur vie. Ainsi, on peut dire qu'être un parent au masculin, c'est faire l'expérience de l'engagement paternel. Leurs apprentissages se font par expérimentation en observant leur femme, leur mère, leur belle-mère et les infirmières (cours prénataux et hôpital). Leurs

références sont issues de leur relation conjugale, familiale et sociale. L'attitude positive de la parenté et des amis contribue aussi au soutien de l'engagement. Et on peut dire que, d'une certaine manière, les services actuels répondent à leurs attentes : cours prénataux, info-santé, livre de référence comme *Mieux vivre avec son enfant*.

Par ailleurs, de façon unanime, les hommes disent qu'ils n'ont pas besoin de services spécialisés pour parfaire leurs apprentissages concernant les soins et l'éducation des enfants. À cet égard, ils sont comme beaucoup d'hommes et ne demandent de l'aide, des conseils ou de l'expertise que lorsqu'ils sont confrontés à un problème grave, problème qu'ils ne peuvent résoudre par eux-mêmes (Dulac, 2001).

Au cours des dernières années, les institutions de la santé et de l'éducation ont invité les hommes à participer aux soins et à l'éducation de l'enfant dans les sphères familiale, scolaire, etc. Nous avons vu que les hommes valorisent le fait de s'occuper de leur enfant, conscients que c'est une valeur dominante dans la culture québécoise. La motivation à se faire père engagé s'inscrit alors dans le courant actuel de notre société postmoderne (modernité tardive ou fin de modernité). En effet, comme l'ont montré plusieurs analystes (Bauman, 2003, 2004, 2005, Beck, 2001; Martucelli, 2005), la cohérence des mécanismes de régulation sociale est passée d'une logique de l'assujettissement à des rôles strictement normés à celle de la responsabilisation. Le discours d'engagement paternel est un exemple de ce type de régulation et de la manière dont on mobilise l'individu, dans ce qu'on exige de lui, dans la manière dont on le mobilise pour arriver à inscrire les contraintes sur et dans l'intériorité du sujet. Ainsi, la société fabrique-t-elle du père engagé, facilitant ainsi le fonctionnement des familles et des conjoints vivant au rythme de la transformation des rôles parentaux. L'engagement paternel constitue, entre autres, l'une des réponses à la problématique de la conciliation des responsabilités familiales et de celles issues du travail, par un appel aux capacités d'initiative des pères pour qu'ils trouvent en eux-mêmes, et souvent d'eux-mêmes, la meilleure manière d'agir en père présent et engagé, libérant par le fait même

les mères d'une partie du fardeau des responsabilités parentales et des soins aux enfants. Comme le souligne Martucelli, (2005 : 56), la responsabilisation se situe à la racine d'une exigence généralisée d'implication des individus dans la société et est à la base d'une philosophie les obligeant à intérioriser, sous forme de faute personnelle, leur situation de non-conformité au modèle émergeant, voire d'échec familial et conjugal.

Néanmoins, la conciliation travail/famille demeure dans notre société un obstacle à la continuité de l'engagement parental tant chez les hommes que chez les femmes. Les politiques familiales donnent à un plus grand nombre d'hommes la possibilité de choisir les moyens à privilégier avec leur enfant en début de la vie. Mais si l'État offre des congés parentaux aux pères leur permettant de passer du temps à la maison; du côté des employeurs, il reste encore bien du chemin à parcourir avant qu'aucun obstacle organisationnel n'empêche un père de s'acquitter de ses responsabilités familiales.

Les nouveaux standards de l'engagement paternel prescrivent un niveau élevé de participation des pères et placent très haut la barre des exigences reliées aux nouveaux rôles parentaux. Nous croyons qu'ils peuvent créer des dissonances dans la vie quotidienne des pères, faire naître des sentiments ambivalents ou créer de la tension entre les exigences de la vie familiale et celles du monde du travail. En effet, nous avons montré (Dulac, 1998) que la culture d'entreprise axée sur la performance et le profit s'accommode mal du fait que les pères soient plus présents et engagés auprès des enfants. Les valeurs de l'engagement paternel ne riment pas avec performance et profit. Pour reprendre la formule d'Ulrich Beck (2001), vivre sa vie équivaut à résoudre sur le plan biographique les contradictions du système.

Dans un tout autre ordre d'idées, nous ne pouvons passer sous silence quelques réflexions issues de cette recherche. À cet égard, un autre élément nous semble important. Dans une société où le patriarcat n'est pas encore mort, la notion d'engagement paternel constitue plutôt un idéal de ce que la paternité doit être, mais ne remet pas en cause les questions relatives à la transmission des valeurs patriarcales. En effet, comme nous le mentionnions récemment (Dulac,

2005), le père engagé, s'il n'a pas remis en cause les stéréotypes sexuels, peut bien souvent être inconsciemment un obstacle non seulement au développement de l'enfant, mais aussi à celui d'une société égalitaire.

Le cadre familial est celui d'un contexte particulier fait d'une multitude de situations dans lesquelles l'enfant est amené à construire des dispositions, des savoirs et des savoir-faire. Les diverses situations (événements heureux ou malheureux) vont marquer la transmission de capitaux culturels anciens et nouveaux d'une génération à l'autre, de sorte que cette transmission ne s'effectue jamais à l'identique et que chaque génération possède à la fois un héritage et des caractéristiques propres. Ainsi, le père demeure un agent de socialisation important et on devrait se questionner sur la nécessité d'inclure dans les programmes et les interventions auprès des pères une dimension transformationnelle de la masculinité et non seulement des actions visant l'acquisition de compétences instrumentales (comme celles mesurées par le questionnaire de cette étude). Car c'est au fil des générations qu'une société se modifie.

Nous croyons qu'en centrant sur l'approche de l'apprentissage transformateur de l'adulte (Mezirow, 2001), et non seulement sur les bénéfiques que peut retirer l'enfant de l'engagement de son papa, la mise en pratique de la notion d'engagement devrait permettre aux pères de se redéfinir aussi comme homme, conjoint, citoyen, travailleur, etc. La notion d'engagement paternel devrait être le lieu d'une réflexion morale et éthique plus large et l'objet de recherches-actions qui feraient le pont entre les acquis instrumentaux des pères et la transformation des acquis de genre des hommes. Bref, si le Québec veut continuer à être un leader en matière de projets canadiens d'intervention auprès de pères, il ne s'agit pas seulement de transformer les hommes en pères engagés, mais de changer les hommes... aussi.

#### **Descripteurs :**

Hommes - Identité // Père et enfant // CLSC  
Olivier-Guimond - Québec (Province) - Montréal // Paternité

Men - Identity // Father and child // Fatherhood

## Références

- Bauman, Z. (2003). *La vie en miettes. Expérience postmoderne et moralité*, Parc Saint-Joseph : Le Rouergue / Chambon.
- Bauman, Z. (2004). *L'amour liquide. De la fragilité des liens entre les hommes*, Parc Saint-Joseph : Le Rouergue / Chambon.
- Bauman, Z. (2005). *La société assiégée*. Parc Saint-Joseph : Le Rouergue / Chambon.
- Beauchamp, D., et Thibaudeau, C. (1995). *Pères présents, enfants gagnants*, Montréal : Hôpital Ste-Justine, Centre hospitalier universitaire et Université de Montréal.
- Beck, U. (2001). *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris : Aubier.
- Bolté, C., Devault, A. St-Denis, M., et Gaudet, J. (2002). *Sur le terrain des pères : projets de soutien et de valorisation du rôle paternel*, Montréal : Édition du GRAVE, Université du Québec à Montréal.
- Corneau, G. (1989). *Père manquant, fils manqué. Que sont les hommes devenus?* Montréal : Éditions de l'homme.
- Dandurand, R., Lefebvre, P., et Lamoureux, J-P. (1998). *Quelles politiques familiales à l'aube de l'an 2000?*, Paris-Montréal : L'Harmattan éditeur.
- Doré, N. (2000). *Mieux vivre avec son enfant. De la naissance à deux ans*. Montréal : Institut national de la santé publique.
- Dulac, G. (1998). *Paternité, travail et société. Les obstacles organisationnels et socioculturels qui empêchent les pères de concilier leurs responsabilités familiales et le travail*. Montréal : Centre d'études appliquées sur la famille, École de service social. Université McGill.
- Dulac, G. (1998a). *Que nous disent les pères à propos des transitions familiales?*, dans Dandurand, R., Lefebvre, P., et J-P. Lamoureux, *Quelles politiques familiales à l'aube de l'an 2000?* : 173-189. Paris-Montréal : L'Harmattan éditeur.
- Dulac, G. (2000). *La fragilité de la paternité dans la société québécoise : les paradoxes du père nécessaire et du père abject*, *Défi Jeunesse*, juin, 17-23.
- Dulac, G. (2001). *Aider les hommes aussi*. Montréal : V.L.B. Éditeur.
- Gonyea, J-G, et Googins, B. (1996). *The restriction of work and family in the United States; A new Challenge for American Corporations*, dans Lewis, S., et J., Lewis, (dir.), *The Work-family Challenge. Rethinking Employment*, 63-78, Thousand Oaks: Sage.
- Gregory, A., et Milner, S. (2004). *Dispositifs publics et investissements des pères : une comparaison franco-britannique*, *Recherche et prévision*, 76, juin, 23-45.
- Haas, L., et Hwang, P. (1995). *Company Culture and Men's Usage of Family Leave Benefits in Sweden?*, *Family Relations*, 44, 1, 28-36.
- Hobson, B. (2002). *Making Men into Fathers. Men Masculinity and the Social Politics of Fatherhood*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Martuccelli, D. (2005). *Critique de l'individu psychologique*, *Cahiers de recherche sociologique*, 41-42, 43-64.
- Mezirow, J. (2001). *Penser son expérience*, Lyon : éd. Chronique sociale.
- Québec. (1997). *Les priorités nationales de santé publique 1997-2002; une évaluation de l'actualisation de leurs principes directeurs*, Québec : Ministère de la Santé et des Services sociaux.
- Rondeau, G., Brochu, S., Lemire, S., et Brodeur, N. (1999). *La prévalence des conjoints violents dans les programmes de traitement qui leur sont proposés* Montréal : CRI-VIFF.
- Tremblay, G. (1996). *L'intervention sociale auprès des hommes. Vers un modèle s'adressant à des hommes plus traditionnels*, *Service social*, 45, 4, 21-30.